

Comede

Comité pour la santé des exilé.e.s

Formation Guyane

Droit au séjour
pour raison médicale

2024

Twitter LinkedIn Youtube Facebook



FORMATION

2 JOURS

24 et 25

SEPTEMBRE 2024

Droit au séjour pour raison médicale

OBJECTIFS

CONNAISSANCES
ET CAS PRATIQUES

- Capacité à évaluer en équipe l'opportunité d'une demande d'admission au séjour pour raison médicale
- Aide à la construction de relations adaptées entre médecins et intervenants sociaux ou juridiques
- Amélioration du niveau de conseil et de la prise en charge des personnes étrangères en statut administratif précaire et atteintes de maladies graves
- Maîtrise de la procédure de dépôt de la demande d'admission au séjour pour raison médicale et aide à la compréhension des documents médicaux à transmettre au service médical de l'Ofii
- Connaissance des enjeux de la double demande asile-droit au séjour pour raison médicale
- Focus spécifique territoire de la Guyane

PUBLICS VISÉS

- Médecins, psychologues, travailleurs sociaux, juristes
- Professionnel-le-s et bénévoles participant à la prise en charge médicale, psychologique, sociale ou juridique de personnes étrangères malades

OUTILS PÉDAGOGIQUES

FORMATS PAPIER
ET ÉLECTRONIQUE

- Travaux pratiques à partir de fac-similés des documents administratifs (documents des préfectures, etc.)
- Travail en sous-groupe sur des cas pratiques amenés par les participant-e-s et/ou tirés de la pratique quotidienne des médecins, psychologues, assistantes sociales et juristes du Comede
- Présentation des lieux ressources opérationnels
- Méthodologie de suivi de la formation par le Comede et d'assistance téléphonique post-formation
- Documentation (fournie sur une clé USB remise à chaque participant.e) :
 - Guide du Comede et notes pratiques complémentaires
 - Recueil mis à jour des textes légaux et réglementaires applicables
 - Supports de formation (diapositives et leurs copies papier)
 - Questionnaire d'entretien d'évaluation des droits et démarches

DURÉE

- Deux jours : 12 heures de formation / de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

LIEU

- Cayenne, lieu à définir.

COÛT

- 367 euros pour cette session de 2 jours
- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à une semaine avant la date de la formation, sous réserve des places disponibles.

Merci de joindre l'équipe du Comede pour que nous puissions étudier les possibilités d'accueil d'une personne en situation de handicap.

PROGRAMME

Des modifications peuvent être apportées au programme avant le début de la formation. *Pour rendre le contenu des interventions plus concret, nous suivrons les parcours de deux personnages fictifs, condensant des situations réelles et représentant deux parcours d'exil.*

Mardi 24 septembre

9H30 - 12H30

- **La santé des exilé.es** : bilan de santé, et maladies graves, épidémiologie médicale et psychologique
- **Le droit au séjour pour raison médicale** : repères et procédure (dont travail sur fac-similé)

14H00 - 17H00

- **Évaluation des conditions médicales et psychologiques** et repères déontologiques
- **Cas pratique** : recueil d'informations et évaluation pluridisciplinaire de l'opportunité/risques d'une demande d'admission au séjour pour raison médicale.



Mercredi 25 septembre

9H30 - 12H30

- **Ateliers certificats médicaux et psychologiques** : le certificat médical et autres documents fournis au soutien de la demande ; Cas pratiques : le refus d'enregistrement, ...
- **Enjeux psychique de la demande de titre de séjour pour raison médicale**

14H00 - 17H00

- **La double demande asile/dasem** : enjeux de la double demande et rappel des procédures.
- **Les effets sur les professionnel.les**
- **Lieux ressources** et suivi de la formation & Évaluation

Les sessions de formation du Comede s'inscrivent dans le cadre de la formation continue.

Les inscriptions prises en charge au titre de la formation continue font l'objet d'une convention avec l'organisme employeur. Dans ce cas, la fiche d'inscription envoyée au Comede doit être accompagnée ou suivie de sa confirmation.

- **Dès réception de la convention signée par le commanditaire, une convocation précisant le programme de la formation, le lieu et les horaires du stage est transmise, accompagnée du livret d'accueil du stagiaire.**

En début et fin de stage, une évaluation de niveau est proposée aux participant·e·s. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à chaque participant·e qui en fait la demande. Un formulaire d'évaluation globale de la formation est distribué aux stagiaires et transmis au commanditaire pour le retour sur le déroulé du stage.

Toute **annulation d'inscription** faite moins de 72 heures avant la date de début du stage donne lieu au paiement de 50% du montant de la formation.

Les **frais d'hébergement et de repas** ne sont pas pris en compte dans le coût du stage.

Les **inscriptions sont ouvertes jusqu'à une semaine avant la date** de la formation, sous réserve des places disponibles.

Merci de joindre l'équipe du Comede pour que nous puissions étudier les possibilités d'accueil d'une personne en **situation de handicap**.

Le Comede organise également des formations sur site. Pour plus de renseignements, nous joindre au 01.45.21.39.32 ou écrire à contact@comede.org. (**Préciser dans l'objet du mail : « Formation en Guyane séjour pour raison médicale »**)